

Autodétermination et pratiques professionnelles

**DUREE**

14 heures – 02 jours

**PUBLIC**

Professionnels intervenant
auprès de personnes en
situation de handicap

**MODALITÉ PÉDAGOGIQUE**

Présentiel



Fiche descriptive actualisée
le 21/10/2025

PROFIL DU FORMATEUR

Marc Blin, Maître de Conférences associé à l'INSHEA, ou un
professionnel formé et désigné par lui.

TARIF FORMATION

A partir de 1300 € NET de taxe par jour pour le groupe de 20
personnes maximum.

Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du
code général des impôts.

DELAIS D'ACCÈS

Maximalement 4 mois après la première prise de contact.

CONDITION D'ACCES

En amont de la contractualisation, un entretien téléphonique
permettra : d'analyser les besoins, d'ajuster le contenu aux
profils et situations des stagiaires et d'identifier les situations
de handicap nécessitant des adaptations. Les dates et horaires
seront déterminés d'un commun accord entre le Client et le
prestataire.

PREREQUIS PEDAGOGIQUES

Aucun.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Adapter son accompagnement pour faciliter l'autodétermination des personnes concernées par une situation de handicap.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Définir et illustrer de manière théorique et pratique le concept de l'autodétermination.
- Identifier l'influence déterminante de l'environnement dans le développement de l'autodétermination.
- Repérer les différents types d'expertise comme leviers de la coopération.
- Initier les conditions d'accompagnement favorables à l'autodétermination.
- Elaborer les prémisses d'un plan d'action personnalisé.

CONTENU

- Définition et concepts clés de l'autodétermination.
- 4 concepts-clés de l'autodétermination.
- Variabilité interpersonnelle : l'autodétermination est fonction de l'individu.
- Représentation de l'autodétermination des personnes en situation de handicap.
- Rôle de l'environnement dans la construction de l'autodétermination.
- Reconnaissance des savoirs expérientiels.
- Aménagements du quotidien de l'accompagnement pour faciliter l'autodétermination.

METHODE D'EVALUATION

Durant la formation : plusieurs évaluations, réalisées sous forme d'ateliers ou de questionnaires, permettront de mesurer la progression pédagogique des stagiaires. A l'issue de la formation : les stagiaires seront invités à évaluer l'atteinte des objectifs de la formation par un QCM et à renseigner un questionnaire de satisfaction (une synthèse des questionnaires sera transmise au donneur d'ordre).

MOYENS PEDAGOGIQUES FAVORISANT L'IMPLICATION DES STAGIAIRES

La méthode pédagogique interactive s'appuie sur des contenus théoriques par PPT, des vidéos, des analyses de cas, des ateliers pratiques et des discussions.

Sur le plan matériel, est requise : une salle spacieuse adaptée à la formation, et si possible disposée en U, équipée d'un vidéo-projecteur et d'un paperboard.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), FORMAVISION s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,...) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.

Sur son site internet et sur sa plateforme pédagogique E-Formavision, FORMAVISION met à disposition la déclaration d'accessibilité de ses outils numériques ainsi que ses plans annuels et pluriannuels. Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable de <https://organisme-formavision.com/> pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir certains contenus sous une autre forme via ce mail secretariat@forma-vision.com.

PROGRAMME DE FORMATION

JOUR 1 – 7 heures - L'AUTODETERMINATION : du concept à la notion de processus

Le concept d'autodétermination :

Représentations.

Définitions.

Mise en lien avec un ancrage citoyen, partagé par toutes et tous.

Les 4 dimensions :

Autonomie.

Auto-régulation.

Empowerment.

Auto-réalisation.

- La multitude des habiletés dont les personnes disposent, la multitude des pratiques des professionnels.
- Transposer le concept dans les pratiques professionnelles et personnelles du quotidien.
- L'interconnexion des 4 dimensions : les leviers professionnels et personnels déjà opérants, faire co opération autour de ces dimensions, ancrage systémique.

La notion de processus appartenant à chaque personne.

JOUR 2 – 7 heures - L'AUTODETERMINATION dans les pratiques professionnelles

Autodétermination et handicap :

Les incidences des représentations conscientes et inconscientes.

Le rôle prépondérant de l'environnement :

Ce qui influence la place et les postures de chacun.

Les incidences sur le développement ou non de l'autodétermination.

Les représentations sur les métiers de l'accompagnement.

Toute expertise est légitime !

Expertise d'usage, professionnelle, parentale. La co-construction des savoirs expérientiels.

Réorganiser le quotidien :

Penser la place de la personne et l'accompagnement autrement.

Co-élaborer des axes de développement des pratiques professionnelles.

INDICATEUR DE RESULTATS

Nombre de stagiaires sur l'année 2024 : 19

Suite à l'ensemble des questionnaires de satisfaction à chaud

Objectifs énoncés atteints : 100%

Animation pédagogique : 100%

CONTACTS



Contact pédagogique

Florence BOUY

Directrice clinique Formavision

florence.bouy@forma-vision.com

06 12 32 19 87



Contact administratif

Nathalie DREANO

Assistante opérationnelle

nathalie.dreano@forma-vision.com

09 53 94 35 52



Contact handicap

Janick COQUET

Assistante opérationnelle

janick.coquet@forma-vision.com

09 53 94 35 52